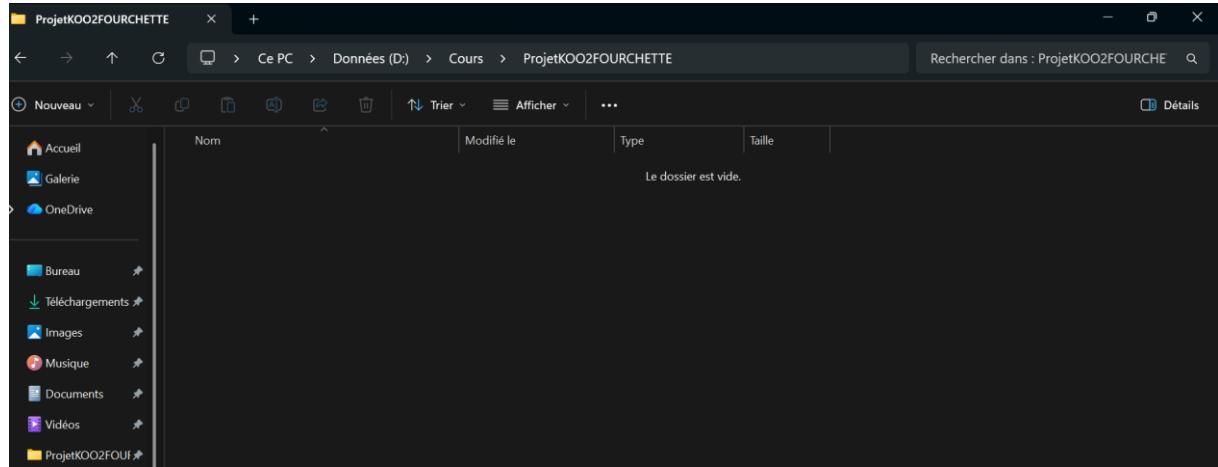


Comment créer un dossier partagé ?

Important pour le transfert de document de votre ordinateur physique à votre machine virtuelle.

Etape n°1 :

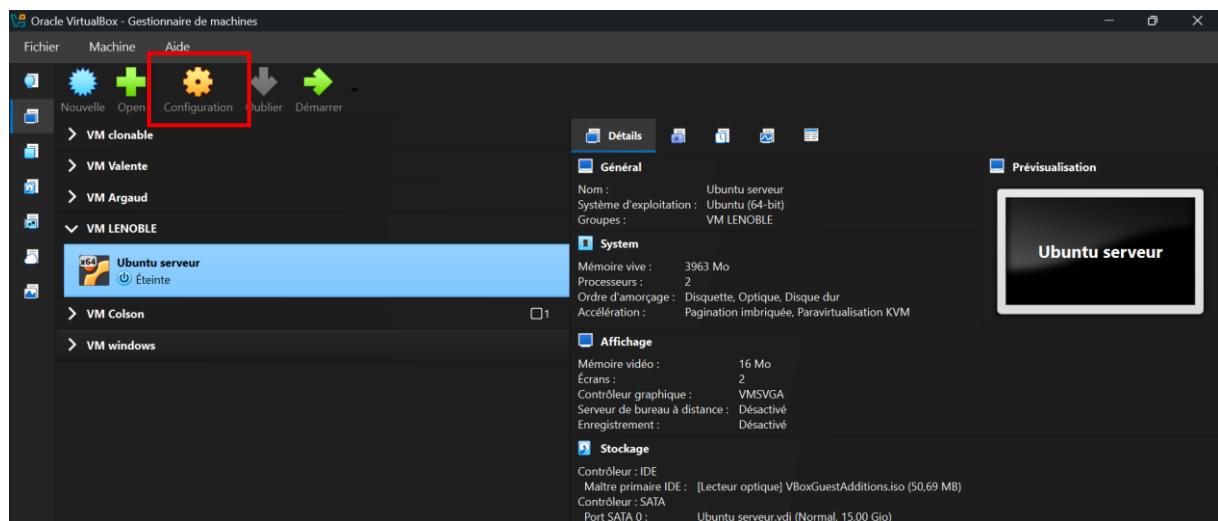
Créer sur votre ordinateur, un dossier que vous allez utiliser pour transférer vos documents.



Ici on retrouve le dossier ProjetKOO2FOURCHETTE créé pour le transfert (penser à créer, une deuxième sauvegarde de documents car une fois le transfert fait les documents sera supprimer du dossier).

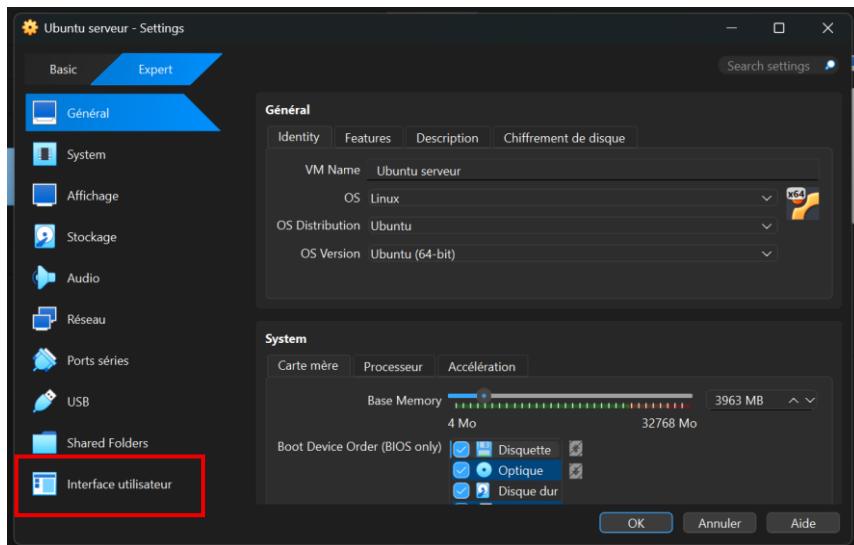
Etape n°2 :

Vous rendre sur VirtualBox et choisir la machine virtuelle que vous voulez configurer, Ici on choisit Ubuntu serveur :

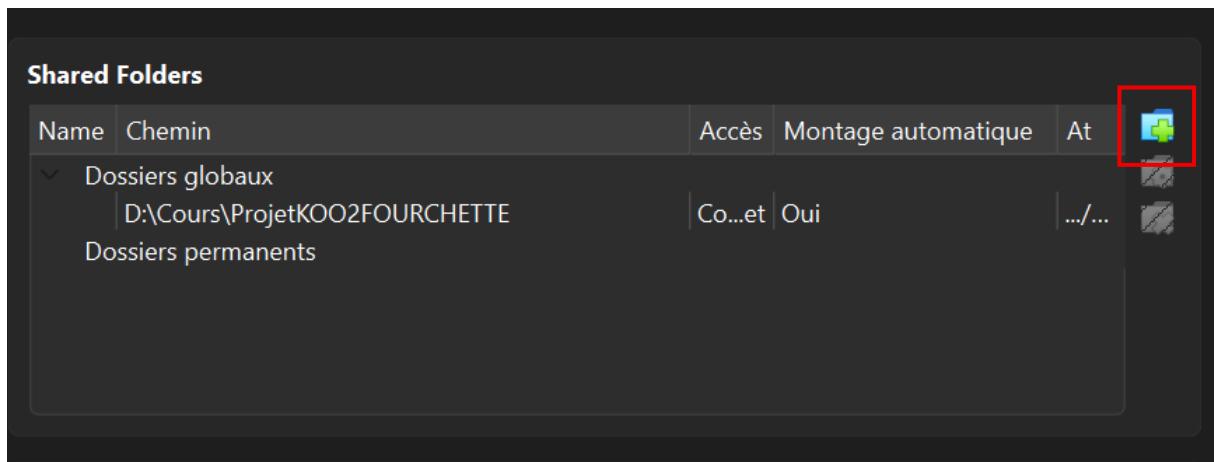


Etape n°3 :

Une fois rendu dans les paramètres de la machine en cliquant sur **Configuration** :



Il faut vous rendre dans l'onglet **Interface utilisateur** et cliquer par la suite sur le + vert



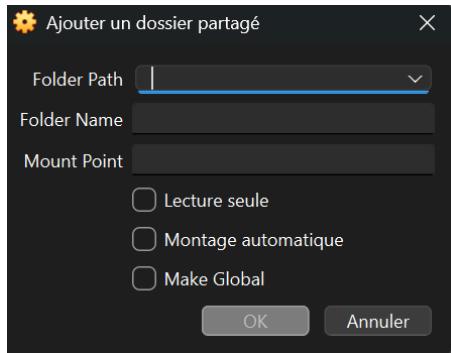
Etape n°4 :

Dossier de destination : (le chemin d'accès à votre Pc)

Droit sur le dossier : écriture

Montage automatique : oui.

Configuration permanente



Conclusion :

Voici votre dossier partagé créé et accessible depuis votre machine virtuelle.